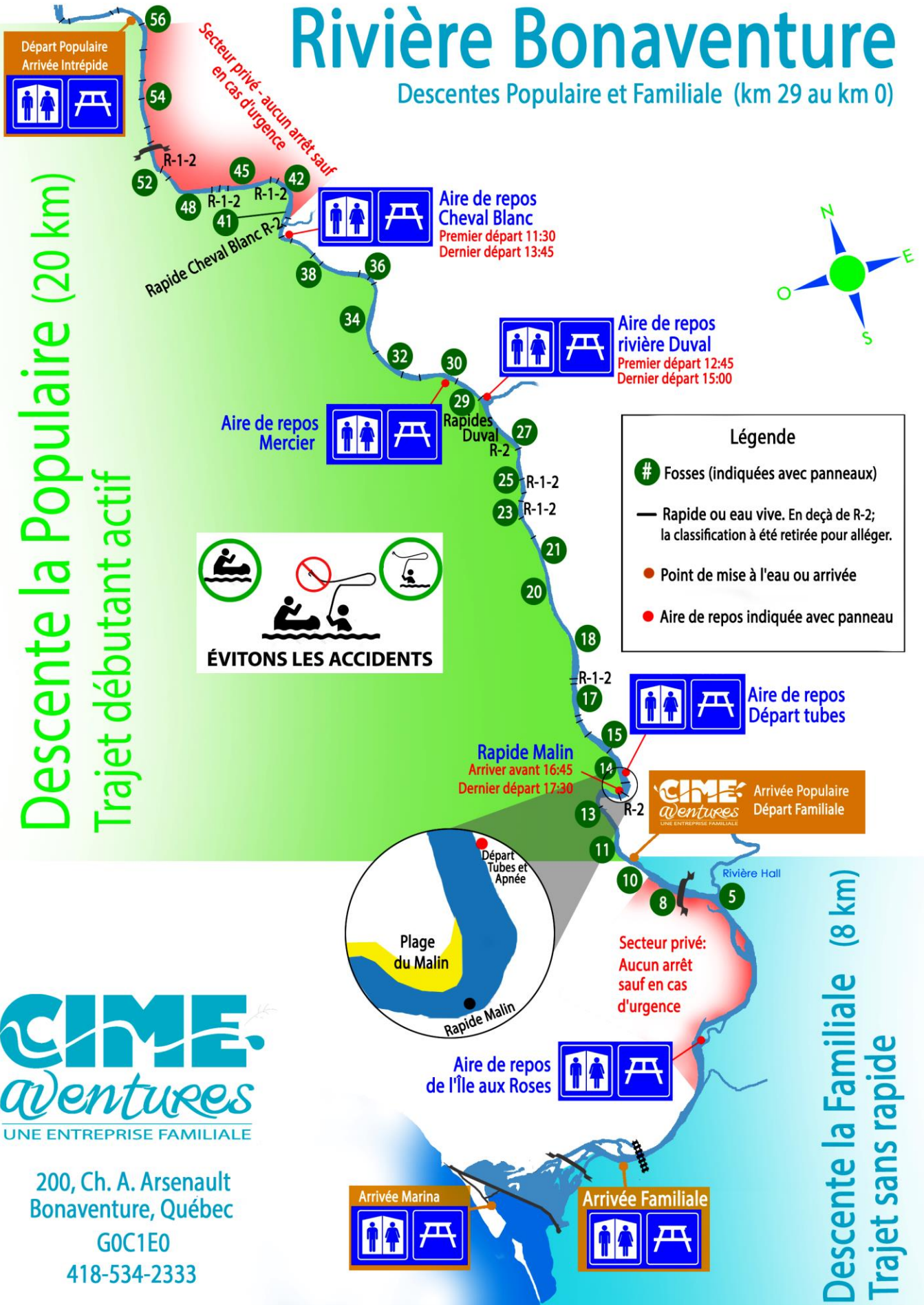


Rivière Bonaventure

Descentes Populaire et Familiale (km 29 au km 0)

Descente la Populaire (20 km)
Trajet débutant actif



CIME
adventures
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

200, Ch. A. Arsenault
Bonaventure, Québec
G0C1E0
418-534-2333

Descente la Familiale (8 km)
Trajet sans rapide

COHABITATION ENTRE LES USAGERS

SUR LA RIVIÈRE BONAVENTURE

Comme vous pourrez le constater lors de votre activité, la rivière Bonaventure a de multiples usagers, notamment des excursionnistes comme vous en canot, kayak ou autres embarcations et des pêcheurs sportifs au saumon. Pour favoriser l'harmonie et le respect entre ces différents usagers, les principaux intervenants ont convenu depuis une dizaine d'années d'une entente de cohabitation dont le but commun est :

« Que les expériences vécues sur la rivière par tous les utilisateurs soient agréables et sécuritaires, tout en respectant l'activité de chacun et en ayant un minimum d'impact sur l'environnement. »

Cette entente donne des privilèges aux différents usagers mais aussi des obligations.

Obligations des pagayeurs :

- Respecter les plages horaires pour le passage de leurs embarcations sur les différentes sections de la rivière.
- Respecter en tout temps les consignes du patrouilleur
- Rapporter tous vos déchets
- Rapporter vos mégots de cigarette
- Utiliser les aires désignées pour leurs besoins et la baignade
- En cas de problème : Arrêter sur le bord de la rivière et attendre le passage du patrouilleur.

Obligations des pêcheurs et guides de pêche :

- Cesser leur activité de pêche lors du passage des pagayeurs et excursionnistes.
- Adopter en tout temps une attitude de coopération, de respect et de partage avec les autres usagers de la rivière.

L'application des principes et des procédures de cohabitation ne se fait pas toujours facilement car elle bouscule le monopole détenu depuis plus d'un siècle par les pêcheurs sportifs sur la rivière Bonaventure. Toutefois, une nette amélioration de la coexistence pêcheurs-excursionnistes a été constatée au cours des dernières années.

Si vous vivez ou êtes témoin d'un incident relatif à la cohabitation, nous vous prions de nous en faire part lors de votre arrivée à Cime Aventures afin que des mesures puissent être prises pour mettre en place les correctifs requis.

Merci de votre collaboration.

La direction de Cime Aventures